

Mardi 21 décembre 2010

## **Point sur la situation des enfants accueillis dans les Centres du BICE en Côte d'Ivoire**

**La Côte d'Ivoire traverse actuellement une crise très grave. Les turbulences politiques affectent la vie au quotidien de la population d'Abidjan. Lisez les informations transmises par notre coordinateur sur place et découvrez comment vous pouvez aider directement les enfants accueillis dans nos Centres.**

Le BICE porte bien évidemment une attention très soutenue à la situation de crise majeure que traverse actuellement la Côte d'Ivoire. Nous sommes en contact quotidien avec les équipes du BICE à Abidjan et veillons particulièrement à ce que la sécurité des enfants participant à nos programmes soit assurée.

**Voici les dernières informations transmises par Désiré Gilbert Koukoui, Directeur de nos actions et projets dans ce pays :**

**« Les impacts directs de la crise sur les enfants sont de plusieurs ordres :**

**- Depuis un mois, les enfants ne vont plus à l'école** (depuis le premier tour des élections le 31 oct.)

**- A Abidjan, depuis une semaine, c'est la paralysie totale des activités économiques.** En conséquence, les prix ont doublé voire triplé sur les marchés.

Avec le couvre-feu, les enfants des rues qui pouvaient survivre avec quelques activités dans les rues ne peuvent plus avoir cette opportunité et sont livrés à eux-mêmes dans les sous quartiers. Certains sont maltraités par la police qui pense qu'ils sont envoyés par les Forces nouvelles pour infiltrer la ville d'Abidjan.

**- Dans les Centres du BICE nous sommes déjà touchés par les conséquences de ce qui précède.**

Les prix des denrées ayant augmenté, les charges de gestion des Centres ont déjà doublé pour les deux dernières semaines. Le personnel étant bloqué dans le Centre Sauvetage, il faut compter aussi un doublement des frais des permanences et autres prise en charge des agents. Les activités de visite dans les postes de police ne peuvent plus être assurées, de même que les actions de réinsertion.

**- Des mineurs qui ont bénéficié de remises de peine ne peuvent pas les mettre en application car ils sont maintenus en détention,** la notification ne pouvant être faite au régisseur.

Avec l'état d'exception, c'est la justice sommaire, les mineurs qui sont pris en infractions sont bastonnés et abandonnés sans soins. »

**Au vu de cette situation, nous en appelons à votre solidarité pour nous aider à maintenir nos actions sur place.**



**Les enfants abusés et exploités, handicapés ou en conflit avec la loi que nous accueillons dans nos Centres d'Abidjan risquent de ne plus pouvoir bénéficier du même niveau de protection et de soutien en raison de la flambée des prix.**

**Nous évaluons aujourd'hui les besoins supplémentaires occasionnés par la crise à 15000 €.**

**Merci de nous aider à rassembler cette somme au plus vite !**